

Ces ambassadeurs luttent contre le harcèlement

Au collège Lavalley, huit élèves de troisième, ambassadeurs pour la lutte contre le harcèlement, ont prévu des animations et entendent prévenir et aider leurs pairs s'ils sont victimes de ce fléau.

L'initiative

Les collèges disposent désormais d'ambassadeurs pour lutter contre le harcèlement. Au collège Lavalley, huit collégiens ambassadeurs se sont réunis lundi 6, en présence de Frédéric Autier, principal adjoint, Laëtitia Dufailly, conseillère principale d'éducation (CPE) et Noémie Vautier, représentant les assistants d'éducation. Ils donnent de leur temps pour préparer la journée du jeudi 9 novembre, consacrée à la lutte contre le harcèlement.

Des animations prévues ce jeudi

« C'est intéressant d'être là pour les autres, pour qu'ils ne se retrouvent pas seuls », déclare Enzo Savary. Son camarade Mathéo ajoute : « On est dans un collège familial où il est important de s'aider. » Ils sont sérieux et savent que cela peut devenir grave.

Ils rappellent que les agressions orales, physiques, peuvent porter sur le physique et déstabiliser psychologiquement. Une de leurs camarades témoigne : « Je me suis fait harceler pendant mes deux premières années de collège, j'ai dû changer d'établissement, j'ai fait de la dépression, j'ai été anorexique. Je m'en suis sortie seule. Alors être ambassadrice, ça me tient à cœur. »

Au collège Lavalley, les ambassadeurs ont des idées pour animer cette journée nationale qui existe depuis 2015. « On pourrait diffuser des clips musicaux et projeter le diaporama qu'on a préparé », affirment-ils. Ils sont aussi prêts à intervenir dans les classes de 6^e, 5^e, les classes d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (Ulis) et d'Unité d'enseignement externalisée (UEE). Ils vont se présen-



Fanchon Elie, Enzo Savary, Anatole Citre, Angèle Launey, Emmanuel Perrera, Mathéo Parey, Juliette Leconte et Manon Lera-chinel sont les ambassadeurs, accompagnés par Laëtitia Dufailly, CPE, Noémie Vautier, assistante d'Éducation et Frédéric Autier, principal adjoint.

PHOTO : OUEST-FRANCE

ter comme ambassadeurs auprès des élèves de ces classes, faire passer un message pour expliquer ce qu'est le harcèlement et proposer leur aide à leurs pairs.

« Mettre l'élève harcelé en confiance »

L'engagement des ambassadeurs ne s'arrête pas là. Les jeunes ont suivi une formation dispensée par l'équipe

mobile de sécurité du rectorat de Caen (Calvados). Angèle Launey explique : « On a appris comment parler du harcèlement, comment mettre l'élève harcelé en confiance. »

Les ambassadeurs, par deux, vont régulièrement tenir un moment de permanence d'écoute le midi, avec un adulte qui ne sera pas loin en cas de nécessité. « C'est moins stressant

pour les élèves de parler de situations de harcèlement à des personnes de leur âge », précise Mathéo Parey.

Un bilan mensuel sera dressé sauf en cas de situation urgente, traitée aussitôt par des adultes référents. Une fiche d'entretien sera également formalisée pour garder une trace de l'alerte. Au collège, on peut compter sur les ambassadeurs.

À l'Inter, « solidaires contre le harcèlement »



De gauche à droite : Véronique Guéranger, directrice par intérim du collège Inter-paroissial, professeure de lettres, Maggie Dulin et Mélody Germain, élèves de 3^e, sont toutes trois engagées contre le harcèlement.

PHOTO : OUEST-FRANCE

« C'est important de faire voir aux élèves harcelés qu'ils ne sont pas tout seuls, leur montrer qu'on est solidaire, ensemble, pour trouver des solutions. » L'an dernier, Maggie Dulin s'est engagée contre le harcèlement au sein de son collège Inter-paroissial, à Saint-Lô. Avec Mélody Germain, l'autre « ambassadrice », elle s'est mise à l'écoute de ses camarades.

« On a aidé des élèves à se sentir mieux »

« On avait un endroit, au CDI, où on proposait aux élèves de venir nous voir, le mardi et le jeudi, explique Mélody Germain. On a aidé des élèves à se sentir mieux, on les a accompagnés. Ils nous parlaient de ce qu'ils vivaient et on leur donnait des numéros de téléphone, on leur conseillait d'aller voir des adultes, pour éviter que ça ne se reproduise. » Le harcèlement, ces deux collégiennes de 3^e l'ont subi dans le passé.

À leurs côtés se tient Véronique Guéranger, professeure de lettres. Elle multiplie les actions contre le harcèlement. Le collège a ainsi participé à deux reprises au concours national

« Non au harcèlement » et devrait concourir à nouveau cette année.

« Une année, deux jeunes filles, Mathilde et Anaïs, ont souhaité témoigner devant les élèves. Elles sont revenues deux ans plus tard. Ça a permis à beaucoup d'élèves de pouvoir parler. »

Aujourd'hui, « de plus en plus d'élèves osent venir nous voir ». Essentiel car les cas de harcèlement existent, comme partout. « Récemment, on a repris deux élèves pour des problèmes de cyberharcèlement en leur rappelant que c'était puni par la loi. Elles se sont mises à pleurer. Elles ne réalisaient pas la gravité de ce qu'elles faisaient. »

L'enseignante insiste aussi sur « ceux qui ne se rendent pas compte qu'être témoins, ne rien faire, ce n'est pas bien non plus ». Ce sujet est évoqué dans le spectacle *M'aime mal* de la compagnie du Phénix. Elle viendra au collège pour la troisième fois le 24 novembre 2023. « Les années précédentes c'était pour les 3^e mais là ce sera sans doute à destination des 4^e car on a constaté plus de problèmes de harcèlement à ce niveau. »

Émilie MICHEL.

Le collège Louis-Pasteur se donne les moyens d'agir

Au collège Pasteur, « l'objectif est d'avoir par classe deux élèves ambassadeurs contre le harcèlement, soit une trentaine au total, indique Mathieu Alexandre, principal adjoint. On les présentera ce jeudi à l'ensemble des élèves pour les mettre en lumière et pour qu'ils soient bien identifiés. »

Ces élèves sont « formés tout au long de l'année tout en sensibilisant leurs camarades », explique Charline Branly, conseillère principale d'éducation, référente du programme pHARe dans l'établissement. « Ils vont avoir un rôle de sentinelles car ils peuvent être témoins de situations délicates. Mais ce n'est pas eux qui vont résoudre les problèmes, souligne le principal adjoint. Ils peuvent encourager les élèves victimes et/ou témoins à aller à la rencontre d'adultes ou venir faire part eux-mêmes d'une situation qui les interpelle. »

Le collège Pasteur est également doté d'une « équipe ressources »

composée d'adultes volontaires et formés. Elle réunit la CPE (conseillère principale d'éducation), quatre professeurs et une assistante d'éducation. Les parents ont aussi « une place très importante dans le protocole » selon Charline Branly.

Quand un cas de harcèlement présumé se présente, « on utilise la méthode de préoccupation partagée, explique la CPE. On reçoit tour à tour le collégien victime, les éventuels témoins et l'élève harcelé - on dit plutôt intimidateur. À ce dernier, on pose des questions indirectes : on a remarqué que tel élève n'allait pas bien... Dans 90 % des cas, l'élève intimidateur s'arrête de lui-même, sans que l'autre élève ne soit mis en porte-à-faux. »

Ce jeudi, le collège Pasteur organise un temps de sensibilisation durant la pause du midi. Un affichage « Non au harcèlement » sera apposé au niveau du préau. Les élèves seront invités à y coller des messages sur ce que leur évoque le harcèlement.



Charline Branly, conseillère principale d'éducation (CPE) et référente du programme pHARe au collège Louis-Pasteur à Saint-Lô, et Mathieu Alexandre, principal adjoint de l'établissement.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Mathieu Alexandre et Charline Branly mènent une sensibilisation au cyberharcèlement envers les élèves de 6^e. Pour les 3^e, c'est plutôt le harcèlement sexuel qui est expliqué. En février 2024, dans le cadre de l'« Internet safer day » (jour de l'internet plus sûr), une sensibilisation est prévue en

partenariat avec le Kiosk. Les ambassadeurs participeront au concours national « Non au harcèlement » pour lequel ils réaliseront une affiche. Quant aux parents, un temps d'échanges leur sera réservé en février 2024.

Émilie MICHEL

« Le harcèlement, c'est quand une situation s'installe, se répète, qu'il y a un isolement et une domination mise en place. »

Charline Branly, CPE au collège Pasteur

10 Une dizaine d'élèves du collège Pasteur sont entrés dans le programme pHARe contre le harcèlement depuis la rentrée de septembre 2023. « Trois ne relevaient pas, finalement, du harcèlement. Pour les sept autres, la situation est à peu près réglée. »

Il tente d'étrangler sa compagne, prison avec sursis

Mardi, à Coutances, un homme a été condamné à six mois de prison avec sursis, pour des violences conjugales commises, près de Saint-Lô.

Justice

Dans la soirée du 12 juin 2023, un homme, ivre, rentre à son domicile, dans une commune du canton de Saint-Lô. Alcoolisation aidant, il insulte sa compagne, la bouscule. Cette dernière monte dans sa chambre, mais elle est vite rejointe par l'homme qui lui assène deux fortes claques et tente de l'étrangler. Elle parvient alors à se réfugier chez une voisine qui prévient les gendarmes. Un certificat médical attestera de marques de strangulation sur le cou et de traces

de coups sur le visage de la victime (six jours d'incapacité temporaire totale de travail).

« Nous ne sommes pas loin des violences habituelles »

Sous contrôle judiciaire, l'homme, âgé de 41 ans, a été cité, mardi, devant le tribunal correctionnel de Coutances afin de répondre de violences par conjoint. « Elle me maltraitait et me faisait cocu. Le mensonge m'a fait péter les plombs. Maintenant, je préfère vivre tout seul », déclare le prévenu.

Il reconnaît les faits, mais tente de les minimiser : « On avait une relation toxique, elle buvait aussi et prenait des médicaments, m'insultait et pouvait être violente. » Selon le voisinage, ce n'était pas la première fois que l'homme s'en était pris à sa concubine. « C'est vous le prévenu, et nous ne sommes pas loin des violences habituelles. Rien ne justifie jamais la violence », lui rétorque la substitue du procureur.

Selon ses réquisitions, le tribunal a condamné le quadragénaire, affichant sept mentions à son casier judi-

ciaire, à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis probatoire d'une durée de deux ans, comportant les obligations de soins et de travail, les interdictions de contact et de paraître au domicile de la victime, ainsi que de fréquenter les débits de boissons.

Pour rappel, les femmes victimes de violences peuvent contacter le 39 19.

Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est désormais accessible 24 heures/24 et 7 jours sur 7.

pHARe C'est le nom du plan global contre le harcèlement scolaire. 100 % des écoles et établissements mettent en œuvre ce programme. Deux numéros d'urgence, 3018 et 3020, sont aussi mis à disposition des élèves harcelés et en souffrance.

Urgences et santé

Commissariat : 336, boulevard de la Dollée, tél. 02 33 72 68 00
Gendarmerie : 367, rue de Tassy, tél. 02 33 75 50 00
Police secours : le 17 ou le 112
Pompiers : le 18 ou le 112
Services médicaux
Hôpital : 715, rue Dunant, tél. 02 33 06 33 33
Samu : 15. Pharmacie : composer le

3237
Nuit : de 22 h à 8 h, s'adresser au commissariat
Médecin de garde après 20 h : 116 117
Accueil d'urgence sans-abri : composer le 115
Appel urgence malentendants et parlants : 114

J'irai dormir chez vous

20 ans qu'il passe son temps à dormir. pas étonnant qu'il soit aussi en forme !

PROGRAMMATION SPÉCIALE 20 ANS

CHEZ LES GAULOIS - VENDREDI 10 NOVEMBRE À 21H10 SUR RMC DÉCOUVERTE

PARAGUAY - À REVOIR SUR RMC BFM PLAY

RMC DÉCOUVERTE Canal 24

RMC BFM play

BOÏNE POCHE